

Requalification de la rue des Martyrs de la Résistance à Maromme : la place belle au vélo

La Métropole Rouen Normandie a engagé des travaux de requalification et d'aménagements cyclables rue des Martyrs de la Résistance à Maromme. Ces travaux, débutés en juillet 2023, ont pris fin en ce mois de septembre. Ils s'inscrivent à la fois dans la seconde phase de l'aménagement du centre-ville de Maromme et dans la mise en œuvre du Réseau Express Vélo, l'axe Martyrs de la Résistance – Charles de Gaulle (jusqu'à Notre-Dame-de-Bondeville) constituant une section de l'itinéraire 10 reliant Maromme et Rouen. Des travaux de renouvellement et de restructuration des réseaux d'eau et d'assainissement ont également été réalisés. Ces travaux permettent d'affirmer l'identité urbaine de la ville et de favoriser tant le cadre de vie que le dynamisme commercial du centre-ville.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et David Lamiray, Maire de Maromme, Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Le travail pour un centre-ville de Maromme attractif et agréable se poursuit, avec cette étape fondamentale qu'était la requalification de la rue des Martyrs de la Résistance. Cet axe essentiel, commerçant et très fréquenté, nécessitait une remise à jour pour notamment permettre aux mobilités douces telles que le vélo de prendre une place bien plus importante, tout en garantissant sécurité et confort aux usagers.* »



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Les travaux, réalisés à la fois sur la commune de Maromme et celle de Notre-Dame-de-Bondeville, ont permis de réaliser une piste cyclable bidirectionnelle en enrobé rouge de trois mètres de large, ramenée à 2,50m sur des secteurs spécifiques. Cette piste représente un linéaire d'environ 700 mètres. Ce chantier a également été l'occasion d'intégrer de nouveaux arrêts de bus à la ligne 10, tout en réorganisant le stationnement et en diminuant sa présence sur l'axe. L'éclairage public et le mobilier urbain ont été entièrement remplacés, tout comme la chaussée et les trottoirs qui ont été retravaillés à neuf. Le giratoire allongé du carrefour du Moulin à Poudre a été transformé en un carrefour à feux, pour faciliter les traversées des cyclistes et des piétons et pour limiter la congestion aux heures de pointe.

Enfin, l'espace public a été fortement renaturé sur cet axe historiquement très minéral, avec la création d'espaces verts. Des cheminements piétons ont enfin été mis en place afin de desservir les commerces et services en toute sécurité.



Le coût total de l'opération s'élève à 4 350 000€ TTC, financés par la Métropole Rouen Normandie avec le soutien de la Région Normandie au titre de l'aide aux aménagements cyclables à hauteur de 43 620€, du Fonds Vert de l'Etat à hauteur de 719 959,80€ et de la commune de Maromme pour un montant de 157 167,80€ au titre des surcoûts qualitatifs.

Contact presse

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61

